

Les disques de frein MEYLE testés et certifiés selon la réglementation ECE R90

Depuis novembre 2016, la norme de qualité ECE R90 est obligatoire pour les disques de frein en rechange pour les véhicules nouvellement immatriculés. Même si la loi ne l'exige pas, 90 pour cent de tous les disques de frein MEYLE vendus à ce jour – ce qui inclut les disques de frein pour les modèles non-affectés par la réglementation – respectent d'ores et déjà les exigences actuelles. Ainsi, lors des réparations, les réparateurs peuvent offrir à leurs clients avec des véhicules plus âgés des disques de frein correspondant aux exigences de sécurité les plus récentes et garantissant le plus haut niveau de sécurité au volant.

Jusqu'à présent, la norme de qualité ECE R90 ne concernait que les garnitures de frein de rechange. Depuis le 1^{er} novembre 2016, elle est également obligatoire pour les disques de frein des véhicules fabriqués à partir de novembre 2016. MEYLE prend très au sérieux sa responsabilité en tant que l'un des leaders dans le développement et la fabrication de pièces de rechange. Ainsi, 90% de tous les disques de frein MEYLE vendus respectent, d'ores et déjà, les standards de qualité de la réglementation ECE R90, à ce jour – même si la certification des disques de frein n'est pas requise pour les modèles de véhicules plus âgés.

Le marquage ECE R90 permet aux réparateurs de garantir que les pièces de rechange des freins disposent des mêmes caractéristiques de performance que les produits de l'équipement d'origine. Grâce aux composants de freins certifiés de MEYLE, les garages sont également en mesure de communiquer ce droit aux prestations à leurs clients. Lors de tests importants, les pièces sont examinées en détail par des organismes experts indépendants en matière de fonctionnement et de sécurité. Les disques doivent alors résister à un grand nombre de freinages dans des situations extrêmes sans qu'il n'y ait de dégradations. Les critères permettant aux

experts agréés d'évaluer les composants de freins sur la base des éléments énoncés par la réglementation ECE R90.

Les disques de frein certifiés MEYLE ne respectent cependant pas seulement les standards de sécurité les plus récents. Grâce à une technologie de revêtement innovant, les disques de frein de la ligne de produits MEYLE-PD sont aussi protégés contre la corrosion. La ligne MEYLE-PD contient, entre autres, les disques de frein MEYLE-PD à haute teneur en carbone. En raison d'une teneur plus élevée en carbone, ces disques sont plus rigides en torsion et plus résistants du point de vue thermique que les disques de frein habituels. Cela diminue encore plus la probabilité de l'apparition de bruits et de vibrations. Tous les disques de frein vendus dans la ligne de produits MEYLE-PD disposent d'une durée de vie plus étendue grâce à leur résistance à la corrosion fiable et satisfont ainsi les clients dans la durée. En même temps, elles rendent superflues deux étapes de travail dans les ateliers : des vis de fixation adaptées sont jointes pour 85 pour cent des applications, et les disques sont « prêts au montage » car il n'est pas nécessaire d'enlever le film lubrifiant protecteur. Ainsi, les garages économisent du temps lors du montage.